



---

# Le traitement de la récidive des infractions de conduite sous l'empire d'un état alcoolique (CEA).

Lucie LE CLERE. Master 2 en Droit de l'exécution des peines et Droits de l'Homme. Institut de Droit et d'Économie d'Agen. 2017-2018

## Thème:

Le conducteur <sup>[1]</sup>

Facteurs de risque <sup>[2]</sup>

France - alcool <sup>[3]</sup>

## Date du document:

Lundi Janvier 14 2019

## Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

## Résumé:

Chaque année, les conduites en état d'ivresse (CEA) font partie des délits les plus sanctionnés. Bien que les peines soient sévères et nombreuses, le taux de récidive de cette infraction reste très élevé. C'est pourquoi il s'agit ici de s'interroger sur l'efficacité du système répressif actuel à lutter contre la récidive de CEA. Après analyse, il est possible de constater que malgré la sévérité des peines, surtout lorsqu'elles sanctionnent le conducteur sous emprise récidiviste, cela ne suffit pas à le dissuader de passer de nouveau à l'acte. Il faut donc s'intéresser de plus près à la prise en charge de l'auteur de conduite sous l'emprise de l'alcool récidiviste. En effet il ne présente pas un profil uniforme même s'il souffre généralement d'un problème d'addiction ou d'abus d'alcool et, tant que qu'il ne sera pas soigné il risquera fortement de passer à nouveau à l'acte.

## Mots-clés:

conduite en état d'ivresse; conduite sous l'emprise de l'alcool; CEA; récidive; soins; désistance; alcool. <sup>[4]</sup>

## Auteur(s):

Lucie LE CLERE

## Lien(s) utile(s)

- [http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/master2\\_le\\_clere.pdf](http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/master2_le_clere.pdf) <sup>[5]</sup>

[Retour à la base documentaire](#) <sup>[6]</sup>

---